

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA TABLE

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit mars à seize heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de La Table, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Jean-François CLARAZ,  
Présents : Jean-François CLARAZ, Jeannine ANDRE, Chantal CAILLET, Brigitte CUQUAT, Chantal PERRAZ, Michèle ROYBON, Bernard THOMAS,  
Absents excusés : Bernard THIABAUD, Nelly THIABAUD,  
Secrétaire de séance : Michèle ROYBON.

## **I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Il est donné lecture du compte administratif 2016 qui s'établit comme suit

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Excédent reporté	408.51 €
Recettes	2 636.49 €
Total recettes	<u>3 045.00 €</u>
Dépenses	<u>2 168.42 €</u>
<b>RESULTAT DE CLOTURE (excédent)</b>	<b>876.58 €</b>

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (le Président ne participant pas au vote), adopte le compte administratif 2016.

## **II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU RECEVEUR**

Le conseil d'administration après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, le compte de gestion pour l'année 2016 qui présente les mêmes écritures et les mêmes résultats que le compte administratif 2016.

## **III – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Le conseil d'administration a constaté un excédent de fonctionnement de 876.58 € et décide d'affecter à l'unanimité cette somme à l'article 002 (excédent de fonctionnement) au Budget Primitif 2017.

## **IV - BUDGET PRIMITIF 2017**

Monsieur le Maire propose d'établir le Budget primitif 2017 comme suit :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Colis Noël 2017	1 900.00 €	Excédent reporté	876.58 €
Goûter Noël 2017	200.00 €	Subvention de la commune	1 723.42 €
Divers	500.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 600.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 600.00 €</b>

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2017.

La distribution des colis et le goûter de Noël seront poursuivis cette année. Les colis seront commandés à l'Office du Tourisme. Prévision de 5 colis supplémentaires pour 2017.

Le repas des « anciens » n'est pas reconduit (décision de la majorité des membres présents), faute d'absence de restaurateur à La Table et du fait qu'il y existe déjà un colis et un goûter pour les anciens.

Le budget est voté en gardant les crédits destinés au « repas des anciens », avec la possibilité d'augmenter l'enveloppe destinée aux colis de Noël ou en cas de besoin particulier pour l'action sociale.

## V – QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire reprecise qu'il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune et être âgé de 70 ans et plus pour bénéficier du C.C.A.S.
- Madame Paulette MICHELLAND sera centenaire le vendredi 15 septembre 2017. Il est prévu d'organiser son anniversaire ce jour-là avec les membres du C.C.A.S. disponibles. Une prise de contact avec la maison de retraite de La Rochette sera faite afin d'y associer les Tablerains résidant aux Curtines.

La séance est levée à 17h00.

Le Président,  
Jean-François CLARAZ

